

Procès verbal du conseil d'école du 5 février 2016

Présents :

Mme Vaudin, Directrice de l'école
M. You, Représentant de la Municipalité
Mme Calves, Mme Catalot, Mme Lecourt, M. Givernaud, M. Authié, enseignants
Mme Giraud, Mme Coutaz, Mme Bruère, Mme Babaud, Mme Schröder, représentantes des parents d'élèves
Mme Maury, Volontaire en Service Civique

Excusés :

M. Bonnefont, M. Casalini, Mme Souchaud, Mme Gosselin, Mme Joret, Mme Schatzkine, Mme Andrieu, M. Ory, Mme Bossan
Présidente de séance : Mme Vaudin
Secrétaire de séance : Mme Calves

La séance est ouverte à 17h35.

1- Projets des classes et sorties

Présentation des missions de Jennifer Maury à l'école : Jennifer est volontaire, en service civique. Elle intervient dans toutes les classes, accompagne les sorties scolaires, anime des ateliers pendant les récréations et participe à l'organisation de tous les projets de l'école : Téléthon, fête de Noël, Carnaval, fête du Printemps...

Participation de toute l'école au Téléthon le 3 décembre 2015 : concert du groupe de l'ADAPEI Las Poupas en présence du parrain du Téléthon Alexis Charrier ; animation proposée par Jennifer dans toutes les classes ; vente de gâteaux confectionnés par les élèves et financés par la coopérative scolaire, ce qui a permis de faire don d'une recette de 97 euros au Téléthon.

Permis piéton pour les CE2 : remise des diplômes le 5 février après 5 séances de préparation en classe et avec la police municipale.

Fête de Noël : chaque classe a chanté une chanson puis une histoire a été contée. Le concours de dessin a été primé par l'APE. Enfin nous avons partagé le goûter offert par la Mairie.

Carnaval le 12 février : défilé déguisé de chaque classe dans le gymnase puis « miniboum ».

Fête du printemps avec la maternelle Condorcet : **Vendredi 25 mars 2016**, suivie d'un goûter partagé.

Sortie de fin d'année au Petit Fresquet : les retours sur cette sortie initiée en juin 2015 sont très positifs. Pour pouvoir la reconduire sur 2016, il faudrait que de nombreux parents se rendent disponible pour accompagner. L'équipe enseignante doit se concerter à ce sujet en mai.

CP : Cycle sports collectifs en période 2 avec animateur sportif de la ville ; Activité Vélo au troisième trimestre ; Ecole et cinéma : film Nanouk l'esquimau ; Théâtre d'Angoulême en avril : la petite vendeuse de soleil ; Liaison avec la GS.

CE1/CE2 : Ecole et cinéma : film Nanouk l'esquimau ; Théâtre d'Angoulême : « La belle » spectacle de danse contemporaine ; Cycle piscine en période 2 puis gymnastique en période 3 ; Musée d'Angoulême : 2ème visite en mars ; Travail autour de la Préhistoire

CE2/CM1 : Cycle piscine en période 2 puis lutte en période 3 avec animateur sportif de la ville ; Théâtre d'Angoulême : « La belle » spectacle de danse contemporaine ; A l'occasion du festival de la BD : un spectacle au Comité de Jumelages le 28 janvier puis rencontre avec l'illustratrice + café littéraire rencontre avec un auteur/illustrateur

CM1/CM2 : Cycle course longue en période 2, clôturé par une rencontre sportive USEP le 2 février. En parallèle, cycle handball co-animé par un éducateur de la ville. En période 3, ce sera ski et foot, ainsi qu'une rencontre sportive athlétisme le 29 mars, un tournoi de handball le 2 juin et les régates de voile. Le challenge interpistes aura lieu le 17 mars. La classe de neige à Saint Lary se déroulera du 31 mars au 8 avril 2016, avec la présence de Jennifer.

Intégration de 2 élèves dans la classe de CM2 en mathématiques ; Concert jazz au conservatoire le 11 février ; théâtre en mai

UPE2A : Ecole et cinéma : film Nanouk l'esquimau ; L'effectif est en hausse, des élèves sont en intégration dans des classes ordinaires pour les maths, le sport, ou plus ; Bonjournal en collaboration avec les deux autres UPE2A ; Visite de l'Alpha ; Visite du Musée d'Angoulême en avril.

Horaires des cours :

- Registre des retards du matin (question des parents) : Est-il indispensable que les enfants attendent pendant que les parents signent le registre ? Ils pourraient se rendre directement en classe (sans attendre le bon de retard délivré par le responsable du registre). Ils n'auraient donc pas de bon de retard à présenter à leurs enseignants.

Réponse : Les parents doivent veiller au respect des horaires. Ce registre a prouvé son efficacité. Son fonctionnement est précisé dans le règlement intérieur, voté en conseil d'école.

- Sortie des classes à 16H (question des parents) : les enseignants pourraient-ils veiller à sortir à 16h ?

Réponse : L'école est grande, il y a deux étages et des escaliers, 100 personnes doivent y circuler à 16h en toute sécurité. Lors des exercices d'évacuation cela peut prendre 2 à 3 mn sans blouson ni cartable, donc un battement de 5 mn, qui est la pratique de l'école,

nous semble très acceptable. Toutefois, il se peut qu'exceptionnellement, pour des raisons pédagogiques, une classe sorte en retard. Nous en profitons pour rappeler qu'il n'y a pas de garderie à 16h et qu'une inscription aux FRANCAS est obligatoire pour pouvoir en bénéficier.

2- Activités péri-scolaires

Sport : le vendredi de 11h30 à 12h30, interventions d'Eric Graulout

FRANCAS

- CLAS : très peu d'enfants sont inscrits. Pas de retour concernant le fonctionnement du CLAS.

- Le RDV avec des parents d'élèves, un représentant de la mairie et le président des FRANCAS a eu lieu. Les réponses sont les suivantes :

Tarification au prorata du temps en cas de voyage scolaire : En cas de classes découvertes, le centre de loisirs du soir ne sera pas facturé durant la durée du voyage pour les enfants qui y participent. Les familles concernées doivent se signaler en adressant un courrier aux Francas.

- Remboursement en cas d'absence de 5 jours et plus ; Mise en place d'un tarif pour des cas particuliers.

Aucune modification n'est prévue à ce jour dans la grille tarifaire. Néanmoins, les familles qui rencontrent une situation particulière peuvent nous solliciter par courrier. Et comme pour toutes les demandes qui nous ont été adressées des différentes écoles jusqu'à maintenant, nos services étudieront la demande et apporteront une réponse à la famille concernée.

Les parents souhaiteraient que ces différents points soient intégrés au règlement des Francas.

3- Travaux et aménagement des locaux

Chauffage : la température des locaux est en cours de réglage. Il a été constaté un écart entre la sonde et la température réelle, ainsi qu'un démarrage tardif du chauffage le matin. Ceci explique les températures relevées par nos soins depuis plusieurs années inférieures ou égales à 17 degrés. Depuis ce constat, des modifications ont permis d'atteindre 19 degrés le matin, ce qui est acceptable. Les réglages sont toujours en cours.

Poteaux de basket : protection matelassée souhaitée autour des poteaux métalliques.

Aménagement de la cour : nous souhaiterions mettre en place une table de ping-pong extérieure, à la place des jardinières qui ne sont pas fonctionnelles (à enlever).

Reliquat :

Toilettes sous le préau (rappel) : des travaux restent inachevés depuis mi-2013 (serrure à condamnation intérieure sur les portes d'entrée, finitions de petite maçonnerie) ; une porte est voilée, déjà !

4- Coopérative, aide aux projets éducatifs et culturels

La coopérative sert à financer des sorties pour toutes les classes au théâtre ainsi que l'opération « école et cinéma », pour laquelle les familles ont participé à hauteur d'un euro par spectacle, les licences USEP pour participer aux rencontres sportives (CM1/CM2), certaines dépenses de classe de mer et neige, l'assurance de l'école, des sorties, l'édition du Bonjournal (UPE2A), des menues fournitures et petit matériel pédagogique ...

Nous remercions tous les parents qui ont participé à la coopérative. Il est proposé de faire passer un mot de remerciement dans les cahiers, en invitant à participer pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

Pour l'année scolaire 2015/2016, la Mairie a participé avec une aide aux projets éducatifs et culturels à hauteur de 300 € (400 € sollicités) afin de permettre à l'école de participer à « Ecole et cinéma » et aller au théâtre d'Angoulême, avec une participation financière maintenue à un euro pour les familles.

5- Hygiène et sécurité

- Bilan de l'exercice de sécurité incendie du 10/12/2015 : évacuation en 2mn 11s en bon ordre. Le registre est consultable sur demande.
Le dysfonctionnement de la coupure « coup de poing » au RDC (dans la réserve) a été réparé mais son déclenchement fait maintenant sauter le disjoncteur. Cela a été signalé à la municipalité.
- Bilan de l'exercice annuel de mise à l'abri (PPMS) du 15/12/2015 : confinement dans le restaurant scolaire de 15h à 16h, dans le calme. Les enfants ont pu poser leurs questions.
- Surveillance de la cour de récréation (question des parents) : A chaque récréation, la cour est activement surveillée par deux enseignants de service et des animations sont proposées par notre volontaire Jennifer. Le midi, ce sont deux agents municipaux qui surveillent. Les enfants qui jouent à la bagarre sont systématiquement invités à cesser ces jeux à risque et sanctionnés si nécessaire. Certains enfants peuvent avoir des conflits. Il peut arriver qu'il y ait des échanges de coups de pied ... et que les enfants aient un bleu. Les enseignants sont à la disposition des parents pour évoquer ce sujet au cas par cas si nécessaire.

Questions des parents (CE du 6/11/15) :

- Lors du 3ème Conseil d'Ecole du 19 juin 2015, nous avons appris que la 2ème place de stationnement à durée limitée avait été refusée par les services municipaux. Nous avons quand même décidé de réitérer notre demande auprès de la Mairie et d'insister en Conseil d'Ecole pour que les aménagements réclamés soient mis en œuvre au plus vite. Pourriez-vous nous dire si vous avez des nouvelles concernant cette 2ème "place bleue".

- Les parents d'élèves insistent sur les dangers liés à la circulation dans la rue des Colis aux abords de l'école. Nous souhaitons que la Mairie nous propose des solutions pour améliorer la situation (les aménagements effectués ne nous semblent pas optimaux et suffisants). Nous sommes disposés à engager les réflexions avec la Mairie et à participer à une réunion spécifique à cette problématique.

Réponses de Mme Garcia, adjointe aux affaires scolaires :

Le 9 mars 2015, accompagnée par les services municipaux, j'ai rencontré sur site des représentants des parents d'élèves, ainsi que Madame Vaudin, Directrice de l'école, afin d'échanger sur ce sujet.

Un recensement des travaux effectués ou sollicités a été effectué. Aussi, les aménagements suivants ont été mis en œuvre :

- Création d'une place de stationnement à durée limitée
- Pose d'un coussin berlinois avant l'école, pour réduire la vitesse
- Pose de potelets à l'intersection avec l'impasse des Colis, afin d'interdire le stationnement gênant
- Réfection du passage piétons
- Création : d'une écluse en dure à l'intersection avec la rue de la Loire afin de casser la vitesse
- Pose d'un panneau « Zone scolaire » jaune fluo

La création d'une seconde place à durée limitée a été refusée par la commission de circulation.

Nouvelles demandes des représentants des parents :

- Nouvelle demande pour transformer une 2ème place en stationnement à durée limitée.

- Modification de la circulation rue des Colis : envisager de la passer en interdiction à la circulation sauf riverains en changeant le sens de circulation rue des Bézines.

6- Association des parents d'élèves

Carnaval : vente de gâteaux et prise de photo qui seront vendues au bénéfice de l'association.

Soirée jeux prévue le vendredi 20 mai.

Fête de fin d'année le vendredi 1er juillet avec de « grosses » surprises !

La date du prochain Conseil d'école est fixée au vendredi 17 juin 2016.

Clôture de la séance à 20h.

La présidente, Mme Vaudin

Le secrétaire de séance, Mme Calves

